

Bon sens et civisme

Dans le cadre de la protection des personnes et des biens des pavillais, le Capitaine Eric HAMON, Commandant de la brigade de gendarmerie Pavilly-Barentin, nous donne quelques conseils pour éviter des désagréments.

Comment éviter les vols et arnaques :

- Fermez toujours ses portes à clefs même pour une courte absence (**la clef sous le paillasson à proscrire**).
- Ne rien laisser d'apparent dans son véhicule. Ne pas ranger son GPS dans la boîte à gants et enlever le support.
- Attention aux escrocs : lors de démarchages, ils peuvent se faire passer pour des agents EDF, gendarmes, policiers ou pompiers. Réclamer une carte professionnelle. En cas de doute, noter les immatriculations des véhicules qu'ils utilisent et les communiquer aux gendarmes (faire le 17, gratuit). Sensibiliser les personnes âgées qui sont encore plus vulnérables.
- Ne jamais communiquer son numéro et code de carte bleue, et toujours récupérer ses récépissés. Lors de paiement sur internet, s'assurer que le site est sérieux et sécurisé (protocoles https). Eviter les achats sur des sites exotiques : les objets commandés ont tendance à ne jamais arriver.
- Opération tranquillité vacances : Lors de départs en vacances, s'adresser à la gendarmerie de PAVILLY afin qu'une surveillance particulière de l'habitation soit effectuée. Un bulletin est disponible à la brigade ou à l'adresse internet <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>
- Pendant les vacances : faire vivre son habitation : demander à un proche ou voisin de relever le courrier et d'ouvrir les volets.

Attention sur la route

- Respectez la vitesse et sachez la réduire selon les conditions climatiques. Les accidents mortels arrivent le plus souvent à moins de 30 kms de chez soi.
- Vérifiez vos éléments de sécurité et utilisez-les. (Éclairage, ceinture, pneumatiques, clignotants, casque).
- Ne conduisez pas après avoir consommé de l'alcool (5cl d'apéritifs vin cuit ou 10cl de vin ou 25cl de bière ou 4 cl de whisky contiennent la même quantité d'alcool pur « 1,2g »).
- N'utilisez pas le téléphone portable au volant (audio ou SMS).
- Ne vous stationnez pas sur les trottoirs. Il est anormal que les enfants à la sortie des écoles soient obligés d'emprunter la chaussée en raison de véhicules stationnés sur les accotements malgré les interdictions, d'autant que des parkings sont souvent libres à proximité.